



DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES  
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

## PIÈCES À FOURNIR

### **POUR RÉCUPÉRER DES** DOMMAGES ET INTÉRÊTS LIÉS A UN JUGEMENT

Une demande de déconsignation écrite sur papier libre

Une pièce d'identité en cours de validité

Une copie de votre BIC/IBAN (relevé d'identité bancaire – RIB)

La copie exécutoire de la décision de justice accompagnée d'un certificat du greffe attestant de son caractère définitif